

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 21 novembre 2016 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Michèle Tremblay et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

384-2016 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire constate le quorum; l'assemblée est ouverte à 20 heures par un mot de bienvenue.

385-2016 ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS – APPEL D'OFFRES UM33-20172021

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères par sa résolution 359-2016 adhère au regroupement d'achat de l'UMQ pour l'assurance collective;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fait par l'UMQ qui prenait fin le 7 novembre 2016;

CONSIDÉRANT les deux propositions reçus de la SSQ Assurance et de la Capitale Assurance;

CONSIDÉRANT la recommandation du consultant Malette Actuaires Inc.

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu d'accepter les recommandations du consultant.

Le contrat sera donc accordé par l'UMQ, tel que prévu dans les ententes de regroupement d'achat et tel que spécifié dans la résolution 359-2016.

Adopté.

386-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

387-2016 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 05 la séance d'ajournement est levée sur la proposition de monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.